L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 17, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 22 JUIN 1886.

Nécrologie.

Une nouvelle bien pénible et très inattendue nous arrive : la mort de M. Eugène Philastre. Ce nom est certainement familier aux lecteurs de l'ABEILLE ; c'est celui d'un artiste de belle Ecole, et auquel il nomangua, pour réussir complètement, que du savoir faire. Par malheur, il en manquait absolument.

Il ne connaissait pas assez son époque ; il ne comprenait pas assez le prix de la réclame, le prix du bruit fait autour d'un nom.

Quant au talent, le sien était incontestable ; pour la décoration du théâtre, il n'avait pas d'égal à la Nouvelle-Orléans.

Fils d'un des artistes les plus célèbres en ce genre à Paris, il avait hérité de ce père bien des qualités artistiques précieuses. Bien doué, il avait fait des études sérieuses sous l'œil de celui-ci ; il en manquait souvent le faire.

Nous avons compté M. Philastre parmi nos pensionnaires de l'Opéra, et nous nous souvenons que fréquemment il nous surprenait par la rapidité avec laquelle il exécutait ce qu'on lui demandait. Il y avait chez lui une rapidité et une sûreté de brosse très remarquables.

Que de fois ne lui a-t-il pas fallu, sans maquette, servi seulement par des données incomplètes, peindre un motif important, et cela dans un très court délai. C'était la facilité de l'homme qui a réellement un tempérament artistique, et dont des premiers pas ont été guidés par un véritable maître. Le décor de théâtre était avant tout son élément. Aussi quand disparut l'exploitation régulière de l'Opéra, M. Philastre fut-il jeté hors de sa voie. A ce moment-là, au lieu de compter toujours sur des lendemains qui ne devaient jamais venir, le seul parti à prendre pour lui eut été de regagner quelque grand centre, Paris, New York, où son talent aurait pu être employé. Il n'eut pas cette fermeté.

Ancré à ses habitudes, devenu Louisianais pour ainsi dire, après un long séjour à la Nouvelle-Orléans, il ne put se résoudre à la quitter, et alors il s'engagea dans des travaux qui souvent l'entraînaient loin de sa manière, et où son mérite s'amoindrissait.

Ce fut grand dommage.

Resté dans le milieu qui lui convenait, en présence d'une critique vigilante, sévère, M. Philastre eut fait chemin ; et à coup sûr tout au moins il n'aurait pas connu les mauvais jours par lesquels il lui fallut souvent passer ici.

Ainsi s'en vont bien des artistes, vivant au jour le jour, acceptant des travaux faciles, obscurs, mais où leur main se fausse, se rapetisse ; puis finissant par tomber dans l'apathie, le dégoût. A quoi bon ? se disent-ils alors ; au lieu d'accepter la lutte, de la poursuivre virilement, sur un terrain qui soit le leur.

Nous éprouvons un serrement de cœur devant cette tombe où descend Eugène Philastre, à l'âge de 58 ans. Il était entré dans la carrière avec l'appui du nom de son père ; il était assurément l'un de ces artistes avec lesquels il faut compter, et cependant nous pourrions citer nombre de gâcheurs de toiles qui, mieux que lui, ont fait carrière, ont vécu, vivent, et largement encore, de leur absence de talent.

Lui, on pourrait presque dire qu'il est mort du sien, pour n'avoir pas voulu retourner là où il aurait trouvé sa place ; où il aurait du moins échappé à cette désolante misère dans laquelle il a langui, il a fini.

Les funérailles du pauvre artiste, qu'il faut plaindre sincèrement, auront lieu aujourd'hui à 10 heures du matin. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Robertson No. 370, près de la rue Columbus.

WEST END.—La journée de dimanche est l'une de celles qui marqueront, au livre de caisse tout au moins de la Compagnie du West End. Nous n'étions point parmi les visiteurs de ce jour là ; mais on nous dit que rarement la recette s'est élevée à pareil chiffre.

La foule était si compacte dès la première heure de l'après-midi, les trains arrivaient tellement chargés à la passe, qu'on aurait pu croire que c'était grande fête ; une immense partie de notre population était là-bas.

Par suite d'un accident, nous dit-on, l'ascension du professeur Elliott n'a pu avoir lieu ; il prendra certainement sa revanche, et nous le. Du reste à l'heure fixée pour l'élévation du ballon, il faisait grand vent, et nous ne savons trop s'il eut été bien prudent de tenter quand même le voyage dans de semblables conditions.

Quant à nous, nous goûtons mal le plaisir auquel se mêle du danger. Il nous parait qu'en matière de course aérienne, la fête est infiniment plus attrayante quand l'aéronaute s'élève par un temps serein, calme, où l'on peut suivre sa marche avec moins d'inquiétude.

Quoi qu'il en soit, le concert du Pavillon et les distractions diverses qu'on rencontre au West End, ont complètement suffi à tout le public qui s'y pressait, car il était encore fort nombreux, lorsqu'à été donné le signal annonçant le départ du dernier train.

Ce soir, grand Concert, sous la direction du professeur Vogel.

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE.—Le Eagle Mutual Benevolent Association célébrait son troisième Anniversaire dimanche dernier, et ainsi qu'aux deux célébrations précédentes, rien n'a manqué à la fête. Cette fois, du reste, ce n'était plus comme au 6 juin, où le temps était si affreux que force a été de renoncer au plaisir promis, et de l'ajourner au 20 juin.

Dimanche le soleil était resplendissant ; aussi tout le monde—ou à peu près—était-il au rendez-vous : membres et invités.

Avec une régularité militaire, à l'heure précise, on était réuni—100 au nombre—à la salle de la Parfaite Union, le rôle fut appelé, et aussitôt on se mettait en marche, sous la conduite du Grand Marshal, M. Antoine Haisch et ses aides.

On a fort remarqué ce cortège composé de deux divisions, et qui, dans un ordre irreprochable, a parcouru les principales rues de la Nouvelle-Orléans.

La promenade est un apéritif, très supérieur à l'absinthe. Si bien que les membres et invités sont arrivés dans les meilleures dispositions au lieu des hostilités, c'est-à-dire aux Fair Grounds.

Quand nous disons : hostilités, nous entendons un combat à la fourchette ; celui où l'attaqué ne se défend pas. L'attaque a été chaude, grâce au mets appétissant qu'avait préparé M. Paul Cazères. Chacun s'est montré à la hauteur de la circonstance.

A la suite de ce repas, arrosé de vins de France, agrémenté de discours et de toasts, il y a eu bal. Bal tout plein d'entrain ; aussi, l'a-t-on prolongé jusqu'à une heure très avancée.

On ne doit que des compliments au Comité d'organisation ; il avait tout prévu et rien n'est venu contrarier les excellentes dispositions qu'il avait prises.

Le Eagle Mutual Benevolent Association qui compte environ 300 membres actifs, a un bureau ainsi composé :

P. A. Bertrand, président ; H. S. Salvant, premier vice-président ; J. N. W. Otto, second vice-président ; P. F. Thomas, trésorier ; E. Massicot, secrétaire aux archives ; C. L. Lebyche, secrétaire aux finances ; A. Haisch, grand marshal.

—Samedi prochain, 26 mai, célébration du 28me Anniversaire du Young Men's Benevolent Association ; une société composée d'éléments excellents et qui marche toujours d'un bon pas vers son but : la charité, rien que la charité. Aussi le nombre de ses membres actifs croît-il chaque jour ; ceux qui en veront le délité, s'en rendront compte.

C'est à la Salla Grunewald que l'Association se réunira. Elle partira à 4 heures précises, et après une courte promenade dans nos rues, elle se rendra au Fort Espagnol, où sera servi son banquet annuel. C'est au Casino que seront dressées les tables.

—Beaucoup de monde dimanche au Orange Grove, à l'occasion du troisième festival annuel du Home Jr. Hook and Ladder Fire Co. No 2 ; et ce qui vaut mieux encore, tout ce monde là enchanté de sa journée.

Enseignement.

Mme Toribio, veuve d'un écrivain dont le mérite et le caractère ont laissé les meilleurs souvenirs dans la presse de la Nouvelle Orléans, est arrivée récemment de la Havane, où la mort lui enleva celui pour lequel elle eut un de ces dévouements devant lesquels il faut s'incliner avec respect et émotion. Jamais jeune femme ne comprit mieux son devoir d'épouse, ne le remplit avec plus de piété ; jamais on n'eut peut-être spectacle plus complet de la créature puisant des forces nouvelles dans l'austérité de la tâche.

La continuité des poignantes épreuves qu'elle a subies aurait suffi pour briser les forces de l'homme le mieux trempé ; les siennes à elle, femme, semblent s'y être encore retrempées.

Veuve, elle a envisagé la situation avec fermeté : mère, un regard de ses enfants lui a éclairé la route à suivre, lui a dit qu'il fallait recommencer la lutte. L'y voilà.

En laissant une tombe vénérée derrière elle, elle est revenue à la Nouvelle-Orléans, sa ville natale. Elle y vient reprendre la carrière de l'enseignement où elle avait débuté à Cuba ; et elle y rencontre les sympathies d'amis qui ne pouvaient l'avoir oubliée, et qui connaissent le poème douloureux de sa vie.

Elle sait quels sont souvent les déboires de cette profession ; elle en connaît les longues attentes, mais le combat n'est point pour l'abattre. Si bien qu'à peine arrivée, elle se remettait à cette sorte de travaux forcés, qu'on nomme la formation d'une clientèle.

Nous sommes heureux de le dire néanmoins, il y a une promesse de succès dans son début ; sa valeur réelle augmentera vite le nombre des élèves qui lui sont déjà venus.

Mme Toribio se présente comme professeur d'espagnol, de français et d'anglais ; dans cet enseignement elle a une compétence qui s'affirme dès les premières leçons et qu'ont constatée bien des juges autorisés. L'un de ceux là nous écrit : "Elle démontre avec une clarté, une intelligence communicative qui font que la lumière pénètre quand même, chez les plus obscurs."

Ces lignes sincères sont la confirmation de ce que nous savions. Mme Toribio est, en effet, un esprit cultivé; elle s'est occupée de travaux littéraires, et même se substituant à son mari, alors que celui-ci était terrassé par le mal dont il devait mourir, elle a souvent fait du journalisme.

Donc en recommandant ici la veuve d'un ami, d'un confrère, nous remplissons un devoir, nous faisons un acte de justice. Les élèves qu'elle a déjà obtenus, achèveront l'œuvre; et bientôt, nous en gardons l'espoir, elle aura cette joie immense de s'être créé une position lui permettant de mener à bonne fin l'éducation de ces enfants dont elle aura été ainsi deux fois la mère.

FORT ESPAGNOL.—Ce soir fête brillante au Fort Espagnol. Brillante est le mot, car l'entreprenante Compagnie promet à son public un feu d'artifice qui se distinguera par le nombre et les motifs de ses pièces. Il y en aura trente, préparées sous la direction du professeur Louis J. Witte, un artificier qui a fait ses preuves à notre *World's Fair*.

Ce genre de spectacle est de ceux dont notre population est très friande. Jamais pareille annonce ne manqua ici son effet, surtout quand on peut se procurer ce plaisir gratis. Et vous le savez, il vous suffira pour en jouir, de prendre votre billet de chemin de fer qui vous coûtera 15 sous, aller et retour.

Il y aura donc foule ce soir au Fort Espagnol ; mais le cas étant bien prévu, les chars seront en nombre suffisant pour que tous puissent faire commodément la petite excursion.

Du reste le temps est largement laissé de se rendre à la fête de nuit ; le feu d'artifice ne sera tiré qu'après l'arrivée du train de huit heures.

Il est bien entendu que le concert ordinaire aura lieu ; et comme M. Soutag, le chef d'orchestre, sait qu'il aura un immense auditoire, il a préparé pour l'occasion un programme extraordinaire ; morceaux d'ensemble et solos.

Samedi prochain, double début : Mlle Ida Clark, une enfant, une cornetiste déjà distinguée ; M. Fred X. Innes, trombone de talent, dont les succès sont nombreux.

Nos remerciements à la compagnie du chemin de fer pour les billets de saison que nous avons reçus d'elle.

JOCKEY CLUB.—La troisième fête d'été du New Louisiana Jockey Club se donne demain, et comme pour les précédentes, très grand est le nombre des cartes d'invitation. Mais on le sait, le local est aussi vaste qu'il est élégant, c'est par milliers que l'on y peut circuler à l'aise.

En ce moment surtout, l'endroit est charmant ; le végétation du mois de juin, ces allées, ainsi bien entretenues qu'un parquet de salon, des arbres, des arbustes, des fleurs de toutes sortes ; tout cela ressortant, flambant à la clarté de l'électricité.

Il y aura Concert-Promenade et Bal. Les portes du Club seront ouvertes aux invités à six heures et la fête durera jusqu'à onze.

MILNEBURG OPERA-HOUSE—Ce soir, au théâtre de Milneburg représentation qui paraîtront tous les sujets de la troupe. Ils sont nombreux et déjà populaires, quoiqu'ils ne soient encore qu'au début de leur campagne d'été. Les spectateurs ne leur manquent pas, et toujours le meilleur accueil leur est fait. L'appui du public est dû à la Compagnie qui s'efforce pas à accueter le budget toujours lourd d'un théâtre, et qui en offre le plaisir gratis aux visiteurs de Milneburg.

Durant les entr'actes, morceaux exécutés par l'orchestre.

CERCLE DE LA HARPE EOLIENNE—Dans le numéro de dimanche nous avons donné le programme du Concert vocal et instrumental que les membres du Cercle de la Harpe Eolienne offriront demain à leurs invités. Rappelons seulement qu'on entendra, ce soir là, une composition de Gounod, très largement traitée d'une couleur fort belle, et qui déjà a valu un succès réel à la Harpe Eolienne : la scène de la conjuration de *Cinq-Mars*.

Le programme est, d'ailleurs, intéressant d'un bout à l'autre.

ST ISIDORE COLLEGE—Les Exercices de fin d'année du Collège St. Isidore (Troisième District) auront lieu le lundi 28 juin. On commencera à 5 heures et demie de l'après-midi.

On nous parle d'un programme d'une très grande variété et intéressant au plus haut degré.

Nos remerciements à M. le professeur W. E. Robert pour l'invitation qu'il nous a fait remettre.

—Le banquet annuel de l'Association de Bienfaisance Eureka a eu lieu dimanche dernier à la salle de la Parfaite Union, après un brillant défilé dans divers quartiers de la Nouvelle Orléans. A la tête de cette procession étaient M. Sidney Hernandez, grand marshal et ses sept lieutenants.

La fête s'est continuée au Jardin Magnolia, où des jeux de toutes sortes avaient été organisés. Le tout a été couronné par un bal.

Les officiers de la Société sont MM. Eugène J. Hornot, président honoraire ; Pierre J. Capdau, président ; George Meynier, premier vice-président ; André Mannus, second vice-président ; James A. Bobil, secrétaire aux archives ; Martial Manude, secrétaire aux finances ; Frank Zengel, trésorier ; Sidney Hernandez, grand marshal ; John J. Faurès, collecteur.

DISTRACTION.—Chacun a ses distractions ; nous en avons certainement une quand nous publions dans le journal de dimanche que la fête scolaire annuelle du St. Joseph's Academy, coin des rues St. Philippe et Galvez, devait avoir lieu le lendemain, c'est à dire hier lundi.

Le fait est que la distraction nous a duré. Tant et si bien qu'hier matin nous nous rendions très consciencieusement à cette Institution, et que nous n'en étions qu'à quelques pas, quand nous avons jeté machinalement les yeux sur notre carte d'invitation. Il était temps ; nous aurions trouvé Sœurs et Pensionnaires en classe, et quel n'aurait pas été leur étonnement devant notre attitude d'intrus !

Il est probable qu'elle eût été singulièrement gênée. Par bonheur, nous ne sommes pas allé jusqu'au bout de l'aventure.

Nous en sommes donc quitte pour rectifier ce que nous avons écrit, et dire que les Exercices annuels du St. Joseph's Academy auront lieu lundi prochain 28 juin.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 juin 1886.—Indications pour l'Arkansas, la Louisiane et le Texas ; généralement beau temps, plus frais, vents principalement du nord.

Les rivières resteront à peu près stationnaires.

Température du 21 juin 1886.

Thermomètre de R. SCHMUTZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	78	25°8
Midi	88	31
3 P. M.	87	30°5
6 P. M.	78	25°5

Nile-Orléans, 21 juin 1886, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	64	Nashville, Tenn	73
Augusta, Geo	68	Pittsburg, Pa	76
Savannah, Geo	79	Cairo, Ill	78
Mobile, Ala	81	Davenport, Iowa	83
Montgomery, Ala	69	Dubuque, Iowa	83
Vicksburg, Miss	82	Keokuk, Iowa	79
Galveston, Tex	82	La Crosse, Wis	81
Indianola, Tex	85	St-Louis, Mo	81
Shreveport, La	84	St-Paul, Minn	77
Corsicana, Tex	80	Leavenworth, Kan	82
Chattanooga, Tenn	64	Omaha, Neb	83
Cincinnati, O	72	Yankton, D. T	78
Louisville, Ky	75	Key West, Fla	92
Memphis, Tenn	77	Nile-Orléans Lo	84

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Henry John Gildemester à Mlle Francisca Segui.
William Salzer à Mlle Amélia Wagenhauser.
Wm Gurvine à Mlle Mary Howell.
Wm Baker à Mlle Mary Smith.

Décès.

Frank Craig, 4 mois, 598 rue Carondelet.
Mme Louise Carrouché, — 259 rue Nord Prieur.
Patrick J. Noonan, 22 mois, coin Laurel et Léontine.
Viola Lord, 9 mois, rue Howard près Troisième.
Mlle Justina Roth, 41 ans, coin Royale et Hôpital.
Kate Conway, 2 mois, 155 rue Tchoupitoulas
Alma Humphrey, 11 mois, 149 rue Perdido.
Katie Kelly, 16 jours, 76 rue Thalie.
George Mollenkamp, 3 mois, 871 rue Tchoupitoulas.
William Michael Reeves, 7 jours, 479 1/2 rue St-Thomas.
Richard Byrnes, 8 mois, 41 rue Laurel.

Décès de la semaine.—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nile-Orléans, 149 personnes, dont 15 de la phthisie pulmonaire, 10 de fièvres diverses, 14 de la diphtérie, 9 de la maladie du cœur, 3 de la maladie de Bright.

AGES—Au-dessous d'un an, 65 ; de 1 à 2 ans, 12 ; de 2 à 5 ans, 6 ; de 5 à 10 ans, 3 ; de 10 à 15 ans, 1 ; de 15 à 20 ans, 3 ; de 20 à 25 ans, 3 ; de 25 à 30 ans, 2 ; de 30 à 40 ans, 11 ; de 40 à 50 ans, 6 ; de 50 à 60 ans, 14 ; de 60 à 70 ans, 7 ; de 70 à 80 ans, 9 ; de 80 à 90 ans, 3 ; de 90 à 100 ans, 1.

NATIONALITÉS — Anglais, 1 ; Français, 3 ; Allemand, 5 ; Irlandais, 5 ; Espagnol, 1 ; Louisianais, 113 ; Américains (autres que Louisianais), 15.

Il est mort 81 personnes du sexe masculin, et 68 du sexe féminin.

Il y a eu 21 décès à l'hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 18 certificats de décès.

Proportion des décès (sur la base de 1,000 par an), dans la semaine, 29.49 ; blancs, 46.00 ; couleur, 33.11.

Voyageurs arrivés.

HOTEL VICTOR.

M. Levy, Franklin, Lne ; F. N. Nicholson, Louisville ; McEllen, Houma, Lne ; F. Jackson, Ville-Iberie ; E. Martin, Lafourche Crossing ; James Foster, St Landry ; W. D. Burke, E. Temple, Mme F. Lormont, Baton Rouge.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme Marie Louise Saint, veuve du vicomte Morand et als à Nicholas Connell, une portion de terre dans le 1er district, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Euphrosine, Franklin et Caliope.....$12,750

Mme Anne W. Miller à Adam Eberhard jr., deux lots de terre dans le 4me district, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, St-Patrick et St-David.....$1000

Frederick Buttenuth au Firemens Building Association, un lot de terre dans le 3me district dans l'ilet borné par les rues Marais, Union, Bagatelle et Urquhart.....$900

Sylvester Flad au Firemen Building Association, trois lots de terre dans le 3me District, dans l'ilet borné par l'Avenue Lafayette, les rues Villeré, Robertson et Port.....$2,220

J. B. Esnard à Vve J. E. Perat, une portion de terre dans le 2me District, dans l'ilet borné par les rues Clément du Bayou, Ursulines, Tremé et Marais..$3,000

Jean Cadillon à Andreas Frey, deux lots de terre dans le 3ème district, dans l'ilet borné par les rues Bartholomew, Bourgogne, Jeanne et Remparts..$222

John Weber à George Schwegmann, un lot de terre dans le 3ème district, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Ferdinand, Bourgogne et Port..$400

Mme Mary Gonsley à Mme André Lenard, un lot de terre dans le 1er district dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Bassin et Franklin.....$2000

La même à la même, un lot ou portion de terre dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Bassin et Franklin.....$1500

William McQuird, agent de Mmes Sarah Robinson et Claire Richardson à Owen Cahill, un lot de terre dans le 4me district, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Tchoupitoulas, Joséphine et Water.....$2500

Cour Suprême.—La cour suprême siégeant à Monroe a renversé le jugement de la cour Criminelle du District, Section A, au sujet de l'affaire Charles Roberts alias Lewis Roberts, accusé de viol. Roberts a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Liste des passagers partis pour le Havre par le "St-Laurent."

Hon. Robert McLane, ministre des EtatsUnis à Paris, M. Robert McLane Jr., M. de Struve, ministre de Russie à Washington, M. Rival, lieutenant d'infanterie de marine, Mme M. J. Bouchard, Mlle M. Bouchard, Mme C. Mme Piston, M. Moch, M. S. B. Bernard, M. Gendron, A. Trigot, M. J. Betancourt, Mlle Betancourt, Mlle E. Betancourt, M. Jules Tollat, M. Mme Tollat, M. Vincente Cruz, M. J. R. Abello, M. A. Lavaud, Mme A Armagnac, Mlle Lavaud, M. B. Myrick, M. R. Stern, M. R. C. Cardeilhac, M. J. Nunez, M. S. Bonet, M. l'abbé Vignaron, M. L. G. Martin, M. P. Farrel, M. H. J. Abbott, M. V. Abreu, M. R. de Peralta, Mme de Peralta, M. Martin Larralde, M. Cipriano Picazo, M. Joaquin Somoza, M. et Mme Van Norde, Mlle Hawley, M. Kohn, M. J. M. Carillo, Mlle J. V. Dubuc, M. Lengarcia, Mme A. Duparquet, Mlle Louise Huot, Mme de St-Vidal et 2 enfants, Mme L. Lopez, Mlle Mme. M. Lopez, M. Ch. Calliet, M. J. Laguerenne, M. Hip. Dalmon, M. Ch. Uribarrena, M. Randry, M. de Tombourne, M. Roedorer, M. Sauvage, Mlle M. Liebre, Mlle S. Liebre, Mme Lhomme, M. Delarue, Mlle Anna Delarue, Mlle Adèle Doyen, Mlle A. M. Franklin, M. André, M. l'abbé Vachette.

Chemins de fer.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Exc....11:00 pm	No 2 Exc....9:15 am
No 3 Lim. Ex..5:20 am	No 4 Chi Ex....6:00 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Cin. Ex..7:20 am	No 4 Cincl Lim..7:55 am
No 1 Lim..7:20 pm	No 2 Cincl Ac..3:35 pm
No 5 Const Ac..9:55 am	No 2 Cin. Ex..8:25 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 304 Calif..12:50 pm	No 301 Calif...1:00 pm

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.

No 2 Mail....2:35 pm	No 1 Mail....11:35 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1.....9:00 am	No. 2.....5:00 pm
No. 3.....6:50 pm	No. 4.....7:35 am
No. 5.....10:00 am	No. 6.....4:15 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, ATLANTIC SYSTEM, MORGAN LINE.

No 19 Califor..7:40 am	No 50 Local....8:10 am
No 51 Local..6:20 pm	No 20 Californ..7:30 pm

SHELL BEACH RAILROAD.

Dimanches—	Dimanches—
6:00, 11:00 a.m. 6:00 pm	6:30 a.m. 11:30, 6:30 pm
Jours de la semaine—	Jours de la semaine—
8:15 a.m., 3:45 p.m	8:45 a.m., 5:30 p.m

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 22 JUIN 1886.

St-Louis—CITY OF NATCHEZ, à 5 P M
Greenville—PARGOUD, à 5 P M
Haut du fleuve—DANUBE, à 12 M
Bas du fleuve NEPTUNE, à 9 A M

MERCREDI, 23 JUIN 1886

Bayou Sara—KEOKUK, à 5 P M
Bayou Lafourche—ISABEL, à 12 M
Washington—FANCHON, à 5 P M
Pointe Hommas—MABEL COMEAUX, à 12 M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bas du fleuve—LURA, à 11 A M
Ouachita River—CORONA, à 5 P M

Hauteur des Eaux.

Augusta	9.00	Nashville Tenn	17.03
Cairo, Ill	25.09	Nile Orléans	12.00
Cincinnati, O	19.04	Omaha, Neb	12.02
Davenport, Ia	3.04	Pittsburg, Pa	4.03
Keokuk, Iowa	4.00	Shreveport, La	3.06
La Crosse, Wis	6.00	St Louis, Mo	15.0
Leavenworth, K	14.03	St Paul, Minn	6.05
Louisville, Ky	7.08	Vicksburg	26.01
Memphis, Tenn	26.02	Yankton	22.03

Association Créole de la Louisiane.—Cette association a tenu, dans la journée de dimanche, à la salle Grunewald, un meeting où s'était rendue en foule la population créole de notre ville.

Les dames sont venues en grand nombre donner par leur présence leur approbation à cette nouvelle fondation, et c'est au milieu de cette assistance nombreuse et enthousiaste qu'ont été discutés les réglements relatifs à l'association.

En l'absence du président le juge F. P. Poché qui siège en ce moment à la cour de Monroe, la présidence est échue au vice-président M. Charles J. Villeré.

M. A. L. Roman a rempli les fonctions de secrétaire.

Sur la proposition de M. Charles T. Soniat, la charte et les signatures qu'elle portait ont été lues et ratifiées.

M. Roman a lu ensuite la constitution et les réglements, qui, sur la motion de M. Soniat, ont été référés au comité de contrôle, aux membres duquel a été donné plein pouvoir de changer ou remplacer certains articles et de faire toutes améliorations qu'ils jugeront nécessaires.

Ce comité se compose de MM. F. P. Poché, président ; Charles A. Villeré, vice-président ; A. L. Roman, secrétaire aux archives ; Major John Augustin, secrétaire aux finances et A. C. Landry, trésorier.

M. Villeré a prononcé ensuite un éloquent discours que M. Soniat a manifesté le désir de voir publié dans les journaux de la ville mais que l'abondance des matières nous empêche de reproduire en entier.

Nous nous bornerons donc à citer les principaux passages.

Messieurs.

"Acceptez mes sincères remerciements pour la haute position que j'occupe comme vice-président de l'Association Créole.

Mesdames, messieurs et frères, l'objet de ce meeting est de mettre sous les yeux de l'assemblée les décisions et réglements adoptés par le comité de contrôle, et de vous donner de plus amples informations sur nos intentions. Permettez-moi de donner d'abord à ceux qui n'ont pas examiné notre organisation, l'assurance qu'ils le feront bientôt, eux et leurs enfants, de son succès.

"Permettez-moi de faire, comme président, quelques remarques sur l'esprit, la portée et le but de cette association, à laquelle on vous demande, on vous prie de vous joindre. Je me suis imposé dans l'accomplissement de ma tâche une grande persévérance, et j'y apporte maintenant, et je m'engage à y apporter ardeur, assiduité, travail et soin.

"Je me suis voué à cette création, corps et âme, et sans violer les convenances, qui sont toujours l'épanage des hommes du monde, et en faisant la part de la modestie et de l'orgueil je crois qu'il m'est permis de dire que je connais mes devoirs de citoyen, que je l'ai prouvé par le passé en apportant au service de mon Etat ma force physique et morale, toujours dévoués de sa prospérité et de son honneur.

A près quelques paroles par lesquelles il exprime son regret de l'absence de M. Poché, M. Villeré sollicite de nombreux adhérents à l'Association ; il exprime le désir et l'espoir de voir démentir cette accusation d'apathie portée contre la race créole, et il affirme que la nouvelle Association doit prospérer comme toutes celles qui ont été fondées ici par les représentants des différentes nations.

"Nous avons adopté, dit-il, le nom de [Créole] parce que ne pas agir ainsi eut été une retraite, c'eut été la confession de notre faiblesse alors que nos intentions sont de marcher vers le progrès. Nous sommes créoles, et comme tels, nous nous révoltons contre une accusation aussi injuste, comme tels nous signons des premiers la charte qui doit nous faire membres d'une association dont nous entrevoyons si clairement les résultats pour nous tous et notre postérité.

"N'admettons pas plus que nos pères qui répudient la langue dans laquelle ils ont bégayé leur première prière, mais que ceux-là vivaient en jouissant à nous, qui sont patriotes, braves, actifs, que ceux là vivaient grossir notre phalange et nous prêter leur concours dans cette grande œuvre si si brillamment inaugurée.

"Nous, Créoles de la Louisiane, nous réclamons notre part de courage, d'énergie, d'intelligence, de patriotisme. Nos ancêtres ont colonisé le territoire que nous habitons, ils y ont inauguré une indépendance pour laquelle ils ont versé leur sang maintes et maintes fois. Il n'est demeuré de père en fils leur esprit chevaleresque. Notre intention est d'écrire l'histoire de notre race de mettre au jour ses hauts faits et de rappeler à tous, non seulement les noms des premiers colons, mais de citer comme exemple de patriotisme, leur carrière.

"Les noms de Claiborne, Livingston, Johnston, Walker, Porter, Bordi, Ogden, Guion, Nicholls, Dubuclet, Thomassin, Kenner, Minor, Soulé, Halsey, Baker, Gordon, White, Martin, Urquhart, Rost, Eustis et une foule d'autres viendront confirmer mes paroles.

Il a rappelé les efforts sublimes de ceux qui ont pris part à la dernière guerre, qui se sont illustrés par leur courage en chaque champ de bataille, de ces hommes instruits qui connaissaient leurs droits avaient à cœur de les maintenir et de les défendre.

Il a dit plus loin :

"La nécessité de cette association organisée sous des auspices si fraternelles à son développement, a été depuis longtemps reconnue, et les esprit de nos personnages les plus remarquables cherchait depuis longtemps le moyen de réunir les forces éparses. "Il y a un courant dans les affaires humaines, aussi connu que mystérieux, qui nous amène une corporation dont nous citons avec orgueil le nombre.

"Les soldats d'une armée nouvelle, des hommes de loi, des avocats à qui leur érudition fait honneur, des médecins qui par leurs recherches ont rendu service à l'humanité, des administration et à notre reconnaissance, des ministres de la religion, consolateurs de nos peines, qui n'ont pas moins droit à notre gratitude, des travailleurs actifs et honnêtes, voilà les éléments qui constituent notre Association, ou sont représentés les arts, les sciences et les industries diverses.

C'est de cette source que doivent jaillir en abondance les éléments de vie et de prospérité, en répandant au bénéfice du bien public.

"Nous trouvons dans les histoires anciennes et modernes des exemples frappants de l'influence des femmes et de leur ascendant bienfaisant sur les actions des hommes.

"La femme tient la clefdu cœur de l'homme, qu'il soit irréaliste, infidèle à son devoir méprise de son semblable, la femme s'attache lui dit, tant sa honte en silence, cachainée à son vice d'affection.

"O femme ! prête nous ton concours, ton appui à notre cause, ajoutais le chemin, rend les obstacles illusoires, abats les difficultés et fait que nos plus chères espérances se réalisent.

M. Villeré a ensuite annoncé qu'il avait reçu une circulaire du M. C. F. Bragg, éditeur, Illustrated, qui publiait pour nous un livre sur le sujet de l'Exposition Universelle Créole" et que ce serait la une excellente occasion de présenter au public l'histoire aussi recommandable qu'impartiale des Créoles de la Louisiane.

La séance a été ensuite ajournée.

Les personnes dont les noms suivent ont déjà apposé leur signature à la Charte :

F. P. Poché	Charles J. Villeré
A. Schreiber	G. A. Lansar
Andre L. Roman	A. C. Landry
Jules Aguillard	Paul E. Theard
L. André Burthe	Frank D. Chrétien
Octave Morel	J. B. B. Lavert
Geo. H. Théard	E. Camille Mire
Chas. Letellier	Louis Burthe
James W. Augustin	Chas. G. Lacoste
Roland Burthe	V. P. Poché
Chas F. Claiborne	Chas. J. Théard
Evariste Blanc	Alcee Fortier
Jules Perrault	Just Comet
F. Leonce Bouny	Anthony Sambola
Chas Parlange	Hugues J. Lanneau
L. E. Lemaire	Faucide J. Spear
Belmont Sarrat	Chas E. Schmidt
James C. Quintero	Jules Dupuy
J. A. Augustin	Dr H. A. Facia
James L. Lonzario	Hon. E. Bernudez
Geo. C. W. Boudregard	René T. Beauregard
Chas. Dupuy	Geo. Guinault
Ernest Mitteberger	Albert Paul
Horatio Lange	Hon. W. Hopkins
J. Mendez	F. Léonce Fazende
Dr Thomas Layton	J. O. Landry
Wm Sanchez	Dr A. B. de Villeneuve
C. A. Philippi	A. G. de L'Isle
Leon Fazende	C. M. Isley
Henry Chiapella	Dr F. Fornento
John C. Delavigne	Theo Somat Dufossat
Cyrille C. Théard	Adolph Calongne
L. D. Terrebonde	A. Sugg
Raoul Duporé	Paul Fortier
B. F. Nebrano	J. E. de Tiel
Jules Pitre	Thomas J. Cooley, Sr
Chas Laudumiley	Dr P. Albert Rocquet
Wm Calais	A. Lacoste Turgeau
John A. Beisz	Charles Fuselier
	Geo Staiger
	H. J. Mayeux
	Ed Robert
	James Freret

Cour Criminelle de District.—Section B—juge Baker.

W. McDonald et Geo. Simmons sont accusés de vols de fait.

Charles Lucas, accusé de vol ; Sarah Annie Ward, de voies de fait, et Sarah Brown, de vol, se sont déclarés innocents.

L'aviaire de Charles Berthelot et Jean Berthelot, pour voies de fait sur Mme Gallois, est devant la cour.

Cour du recorder Davey.—Charles Buslin, voies de fait, $150 de caution.

Anne Sloven et Marie Anne Hughes, pour avoir violé l'ordonnance 5046, ont été condamnés chacune à $20 d'amende ou 30 jours de prison.

Zeno Simmons, pour avoir troublé la paix publique, a été condamné à $10 ou 20 jours.

Mathilda Simmons, pour avoir troublé la paix publique, $5 ou 10 jours.

George Von Brocken, ordonnance 5046, $25 ou 30 jours.

George Donnelly alias Plus, attaque à main armée $250 de caution.

Wm. Burke, pour coups de revolver dans l'intention de tuer a été mis sous caution de $250.

Mme M. C. Harris pour voies de fait a du fournir $250 de caution.

Charles Macelland, voies de fait, $250 de caution.

Owny Kerns et Jerry Mulcahey voies de fait $250 de caution.

Cour du recorder Burthe—Minnie McEvoy, ivresse, $2 50 ou 5 jours.

Annie Hall, Marie Lawler et Annie Bayless, ivres et abandonnées, $5 ou 10 jours.

Lilian Russell, alias Ella Hamilton, même motif, $5 ou 10 jours.

Anthony Costello et John Costello, pour s'être battus et avoir troublé la paix publique, coin Bassin et Conti, $25 ou 30 jours.

John Brennan, alias Dan Brennan, accusé par Frank Feol de l'av